

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 17/05/2021 portant nomination des adjoints administratifs du ministère de la justice

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu les décrets n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat et n° 2008-1483 du 22 décembre 2008 portant dispositions transitoires relatives à la création du corps des adjoints administratifs du ministère de la justice et du corps des adjoints techniques du ministère de la justice ;

Vu le décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières ;

Vu l'arrêté en date du 10 septembre 2020 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture d'un recrutement sans concours d'adjoints administratifs du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 23 mars 2021 fixant le nombre de postes offerts au recrutement sans concours d'adjoints administratifs du ministère de la justice au titre de l'année 2021 ;

Vu la liste par ordre de mérite des candidats admis sur la liste d'aptitude du recrutement sans concours d'adjoints administratifs du ministère de la justice au titre de l'année 2021, en date du 23 mars 2021 ;

Vu les séances d'affectation à distance d'avril 2021;

Arrête

Article 1^{er}

Sont affectés, à compter du 1^{er} juillet 2021, en qualité d'adjoints administratifs stagiaires du ministère de la justice, à l'échelle de rémunération C1, au 1^{er} échelon, IB 354, les agents dont le nom suit :

Civilité	Nom de naissance	Nom usuel	Prénom	Direction	Affectation		
					SD	CA	TJ
Madame	BERNARDINO	BERNARDINO	Margarette	DSJ	SD	CA AIX EN PROVENCE	TJ MARSEILLE
Madame	CHAUSSOY	CHAUSSOY	Orience	DSJ	SD	CA MONTPELLIER	TJ PERPIGNAN
Madame	DO CARMO DE ALMEIDA	DO CARMO DE ALMEIDA	Rosa	DSJ	SD	CA PARIS	PTJ PARIS
Madame	RAVARY	RAVARY	Marina	DSJ	SD	CA PARIS	TJ CRETEIL
Monsieur	TETAJANUARI	TETAJANUARI	Jason	DSJ	SD	CA LYON	TJ SAINT ETIENNE

Article 2

La Secrétaire générale du ministère de la justice est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 17/05/2021

Le garde des Sceaux, ministre de la justice,
 Pour la secrétaire générale et par délégation :
 Le sous-directeur des parcours professionnels


 Christophe DEAL
 Sous-directeur des parcours professionnels
 Service des ressources humaines